Question écrite N° 3932

Quel renoncement aux produits états-uniens a été réalisé depuis une année ?

Rémy Meury (CS-POP)

Le 24 septembre 2025, le Parlement adoptait la motion no 1538 « Renoncer aux produits états-uniens non nécessaires » par 37 voix contre 20.

Depuis, le sentiment qui prédomine est que rien n'a été fait dans ce sens. Il suffit de commander une eau à la cafétéria du Parlement pour s'en convaincre.

Les droits de douane imposés par Donald Trump, qui étaient à l'origine de la motion, ont certes été réduits, mais ils existent toujours, et des pressions continuent d'être menées sur des entreprises suisses pour qu'elles revoient les prix de leurs produits exportés aux États-Unis.

Le Gouvernement jurassien avait fait part, lors du débat sur la motion no 1538, d'une certaine retenue concernant le matériel informatique, tant dans l'administration que dans les écoles. Cette volonté de ne pas envisager de changement majeur dans ce domaine inquiète tout de même. Nous ne sommes pas les seuls à l'être. Récemment, le 26 septembre 2026, une motion transpartisane au Grand Conseil vaudois a été déposée avec la requête de renoncer aux produits Microsoft dans les écoles vaudoises, de l'école primaire à l'université, et de les remplacer par des logiciels Open Source partout où cela est possible. La motion est aujourd'hui traitée par une commission parlementaire. Des interventions du même type existent dans d'autres cantons.

L'intérêt de renoncer à ces produits états-uniens s'est encore accru avec les coûts imposés par l'utilisation de l'IA proposée par les géants du numérique, les GAFAM. La « dégafamisation » se développe depuis deux ans, tant chez les particuliers que dans un nombre important d'entreprises. Ce mouvement vise à réduire, voire éliminer, toute dépendance envers ces géants du numérique, mais aussi envers toutes les entreprises qui cherchent à contrôler la technologie sans la partager.

Il y a quelques jours, une panne générale de Microsoft a paralysé une grande partie du monde en rendant impossible l'utilisation des logiciels compris dans Office 365. Le questionnement sur les raisons de cette monstrueuse panne n'a pas encore de réponse. Toujours est-il que la dépendance à ces produits s'est avérée dangereuse pour plusieurs activités humaines essentielles (transports, santé, etc.).

Tout ceci nous amène à poser les questions suivantes au Gouvernement :

1. **Après l'adoption de la motion no 1538, une liste des produits états-uniens régulièrement acquis par l'État jurassien a-t-elle été établie ?**
2. **Dans l'affirmative, ceux pouvant être aisément remplacés par des produits d'autres origines, de préférence d'origine suisse, ont-ils été déterminés ?**
3. **Sur cette base, une directive précise a-t-elle été diffusée auprès des services et écoles afin qu'elles appliquent la décision du Parlement ?**
4. **Malgré sa retenue initiale, en regard des actions menées dans d'autres cantons, de la méfiance grandissante d'entreprises et de particuliers vis-à-vis des GAFAM, le Gouvernement n'envisage-t-il pas d'étudier sérieusement de réduire, voire supprimer, sa dépendance aux produits des géants états-uniens du numérique, dans les écoles et dans l'administration jurassiennes ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Joël Godat (Verts)
- Carla Fedele (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 20 novembre 2026